

## Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale**, à Sandweiler, **jeudi, le 12 décembre 2024 à 18h00**.

### ORDRE DU JOUR

#### Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Présentation du projet d'extension du chalet des scouts à Sandweiler
3. Présentation du budget communal 2025
4. Trois droits de préemption – Confirmation des décisions prises par le collège des bourgmestre et échevins
5. Maison des jeunes à Sandweiler – Convention 2024
6. CIGR Syrdall Asbl – Convention 2025
7. Un contrat de concession
8. Ordonnance de paiement d'urgence du collège des bourgmestre et échevins relative à l'article budgétaire 4/821/221311/99010 « Remplacement de l'installation de chauffage au hall de tennis »
9. Don 2024/05 – ONG luxembourgeoise « ASTM - Action Solidarité Tiers Monde »
10. CFL Mobility – Accord amiable de résiliation d'un contrat
11. CFL Mobility – Contrat cadre et contrat de mise à disposition
12. Convention « Service BabyPLUS »
13. Subvention allouée à une association non locale – Annulation
14. Demande de subvention extraordinaire d'une association locale
15. Plusieurs décomptes relatifs à des travaux
16. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,  
La bourgmestre, Le secrétaire communal,

